

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 9 juillet 2015
Rapporteur :
Monsieur Christian LE
BIHAN**

N° 4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/07/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/07/2015
(accusé de réception du 17/07/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Acquisition d'une emprise auprès de madame Caillarec rue Jules Verne
pour intégration dans le domaine public routier communal**

**Dans le cadre d'une régularisation de voirie il est proposé l'acquisition gratuite
d'une emprise constituant une partie de la rue Jules Verne.**

Afin de régulariser une situation de fait, il s'avère nécessaire d'acquérir une emprise
d'une surface de 488 m² environ.

Cette emprise, à prendre sur la parcelle cadastrée section EO numéro 30, est située rue
Jules Verne et appartient à madame Jacqueline Caillarec qui la cède gratuitement à la ville, en
contrepartie d'une prise en charge par la commune des frais afférents à ce transfert de
propriété.

Il est précisé que l'intégration de cette emprise dans le domaine public routier
communal sera effective le jour de la signature de l'acte.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages
exprimés :

- 1 - d'autoriser la ville de Quimper à acquérir cette emprise d'une surface de
488 m² environ ;
- 2 - d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer tous les actes à
intervenir ;

3 - de décider le classement dans le domaine public routier communal de cette emprise suite à son acquisition par la ville.

Le maire,

Ludovic JOLIVET